



**DECLARATION**  
**Université de Thiès : Chronique d'un amateurisme et  
d'un sabordage de l'excellence**

A la veille des élections présidentielles de février 2007, l'Etat s'est empressé d'annoncer l'ouverture de trois nouvelles universités à Thiès, Bambey et Ziguinchor.

La mise en œuvre efficiente d'une bonne politique de création d'universités implique nécessairement son articulation autour de trois critères : une vision claire, des moyens adéquats et un choix judicieux des hommes chargés de réaliser le rêve. L'Université de Thiès (UT) vit un drame consécutif à des carences cumulées au niveau de ces trois impératifs catégoriques. Le projet d'érection de l'Université de Thiès avait suscité beaucoup d'espoirs, surtout auprès du corps enseignant, très favorable à la création d'une Université ouverte à tous les bacheliers sénégalais, toutes séries confondues, en lieu et place du projet initial d'université à vocation scientifique et technique. Ainsi, au démarrage, l'U.T polarisait quatre écoles d'ingénieurs existantes et fonctionnelles (ESP/THIES, ENSA, ENCR de Bambey et IST de Dakar) avec la création d'une UFR Sciences et Economiques et Sociales (UFR SES). Une année universitaire d'expérience aura suffi pour démontrer que le rêve était trop beau.

Contrairement à ce que pense la majorité des sénégalais, aucune construction n'a été réalisée pour cette université. Les autorités, fidèles à leur démarche cavalière, se sont contentées de créer l'UT sur les sites des structures existantes notamment celui de l'EPT. C'est le lieu de rappeler qu'une bonne partie des locaux de l'actuelle EPT souffre d'un niveau de dégradation très avancée et la réhabilitation prévue dans le cadre du PAES n'a jamais été réalisée.

Aussi, l'UT baigne dans l'informel et dans un flou administratif parce qu'il n'existe aucun texte législatif pour sa création, son organisation et son fonctionnement !

Le cas de l'EPT que la commission de la nouvelle carte universitaire a voulu ressusciter est aujourd'hui l'exemple type de l'amateurisme de nos autorités. En effet, la composante centre Thiès de l'ESP (Ex EPT) a été rattachée à la nouvelle université de Thiès sans textes de création encore moins de budget de fonctionnement. Durant toute l'année 2007, l'EPT essaie tant bien que mal de poursuivre sa mission de formation d'ingénieurs de conception et de techniciens supérieurs sans budget faute de textes législatifs. Cette situation inédite porte gravement préjudice à la qualité de la formation dispensée et à son projet pédagogique en retardant l'ouverture de nouvelles filières porteuses notamment, **l'Architecture, l'Urbanisme, l'Informatique et les Télécommunications.**

Nous prenons à témoin l'opinion publique nationale et internationale sur la gravité d'une telle situation car **un ingénieur mal formé constitue un danger pour l'économie nationale et pour la société.**

S'ajoute au calvaire de notre école, la nomination d'un recteur politicien plus soucieux de son confort personnel et de la constitution d'une « cour royale » que de la résolution des problèmes réels de notre université.

En effet, avec une dotation budgétaire de 611 millions en plus des budgets de l'ENSA (225,706 millions) et de l'ENCR de Bambey (68,557 millions), notre recteur :

- ❖ refuse d'octroyer à l'EPT les 300 millions du budget de l'UT défalqués du budget de l'ESP malgré les promesses du Ministre de l'éducation ;
- ❖ continue de bloquer les commandes des équipements nécessaires à la formation des nouveaux étudiants recrutés par l'EPT pour le cycle de DUT en génie mécanique ;
- ❖ refuse de payer aux enseignants nouvellement recrutés à l'UT les heures complémentaires dues ainsi que les indemnités de sujétions;
- ❖ projette un recrutement massif dans de nouvelles structures sans aucune construction de locaux administratifs, pédagogiques et sociaux ;
- ❖ transforme en palace les locaux administratifs de l'EPT qu'il squatte alors qu'il ne se préoccupe nullement de la réhabilitation des locaux pédagogiques ;
- ❖ confisque les locaux de la direction de l'EPT où il est provisoirement hébergé au grand damne de cette dernière qui ne parviens pas à loger sa direction des études ;

- ❖ utilise les ressources humaines de l'EPT pour le fonctionnement des structures nouvellement créées sans création de postes de remplacement ce qui conduit inéluctablement à son démantèlement;
- ❖ se crée des caprices financiers au moment où la pédagogie est dans un dénuement total particulièrement à l'EPT.

La section SAES de l'EPT attire l'attention des autorités et du peuple sénégalais qu'une rentrée scolaire à l'université de Thiès avec de nouveaux étudiants est impossible sans locaux pédagogiques et campus social pour les nouvelles créations.

Par conséquent, la section EPT du SAES exige du gouvernement :

- ❖ l'adoption des textes de création, d'organisation et de fonctionnement pour les nouvelles universités et de leurs structures notamment pour l'EPT ;
- ❖ la mise à la disposition immédiate de l'EPT d'un budget de fonctionnement conséquent, à la hauteur de ses ambitions ;
- ❖ l'arrêt de la surcharge de l'espace EPT afin de garantir la qualité et la sécurité de la formation des ingénieurs et techniciens ;
- ❖ l'acquisition, l'élaboration d'un plan d'aménagement d'un site et construction de locaux pour abriter toutes les nouvelles créations de l'UT ;
- ❖ la suspension de l'orientation de nouveaux étudiants à l'université de Thiès jusqu'à l'acquisition de locaux pouvant les abriter ;
- ❖ la construction d'un rectorat et d'une agence comptable permettant de libérer les locaux squattés de l'EPT ;
- ❖ la prise en charge continue par l'UCAD des PER et PATS de l'EPT jusqu'à l'adoption de textes de l'UT ;
- ❖ l'élection du Recteur conformément à la revendication du BN du SAES.

En outre, la section SAES/EPT exige du Recteur de l'UT

- ❖ la mise à la disposition de l'EPT des 300 millions pour son budget de fonctionnement;
- ❖ le paiement immédiat et sans conditions des sommes dues aux enseignants relatives aux heures complémentaires et aux indemnités de sujétion ;
- ❖ l'arrêt immédiat de la spoliation de l'espace de l'EPT par la délocalisation de tout projet de construction d'UFR ;
- ❖ la libération immédiate et sans conditions par le Recteur et son administration des locaux de la Direction de l'EPT pour permettre à cette école d'excellence d'avoir une administration fonctionnelle ;
- ❖ la titularisation de tous les assistant titulaires d'une thèse de doctorat.

Enfin, la section SAES-EPT :

- ❖ s'opposera par tous les moyens à la spoliation des locaux et du site de l'EPT, aux tentatives de sabotage de la formation de qualité par une politique de surcharge de notre espace de travail et au démantèlement programmé de notre école ;
- ❖ considère que, sans textes de l'UT et de l'EPT notamment, le personnel de l'EPT dépend toujours de l'UCAD et exige d'y rester jusqu'à l'adoption des dits textes;
- ❖ appelle à la mobilisation et à la détermination de tous, pour lutter pour le développement et le rayonnement de notre école dans une université de Thiès d'excellence.

**NON A L'AMETEURISME !! NON AU CLIENTELISME ET AU NEPOTISME !!  
NON AU SABOTAGE DE LA FORMATION DE QUALITE DE L'EPT!!**

VIVE LE SAES !!  
Thiès le 25 OCTOBRE 2007